

## Travaux dans les églises. De sacrés budgets

Publié le 01 mars 2017 à 00h00  
Modifié le 01 mars 2017 à 07h36



MONIQUE KÉROMNÈS



Pour voir la vidéo (copier-coller le lien suivant : <http://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/travaux-dans-les-eglises-de-sacres-budgets-01-03-2017-11417679.php#closePopUp>)

*1,7 million d'euros à Plouégat-Guérand, 1,4 million à Plougourvest, trois millions à Saint-Pol-de-Léon, plus d'un million à Pleyber-Christ... Les chantiers de rénovation d'églises se multiplient avec des chiffres à donner le tournis. Comment les communes font-elles face à ces coûts*

*? Les maires ont accepté de nous répondre, ainsi que les organismes qui les aident.*

**1. Pourquoi les chantiers s'enchaînent-ils ?** Sizun, Henvic, Locquéolé, Plouégat-Guérand, Plougourvest, Saint-Pol-de-Léon... Les chantiers se multiplient près de Morlaix. « C'est un secteur très riche en termes de patrimoine, avec une concentration particulière, qui a connu la période de prospérité des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, époque où l'on a bâti de nombreuses églises », indique Henry Masson, conservateur régional des Monuments historiques. « Mais ces édifices arrivent à la limite de ce qu'ils peuvent supporter sans rénovation », ajoute Piotr Candio, architecte du patrimoine, d'où les nombreux chantiers.

**2. Des sommes vertigineuses.** 1.740.000 € à Plouégat-Guérand, 1,5 million à Plougourvest, 1,4 million pour Saint-Servais, plus d'un million à Pleyber-Christ. Les chantiers sont coûteux car ils concernent, souvent, la totalité de l'édifice : toiture, charpente, maçonnerie, enduits intérieurs, polychromie, sculptures, vitraux... « Des postes qui demandent des artisans spécialisés avec des techniques précises et des matériaux spécifiques (comme les ardoises ou les pierres), explique Henry Masson. Cela mobilise beaucoup de main-d'oeuvre et coûte cher ». À cela, il faut ajouter, les coûts de mise aux normes des bâtiments.

**3. À la charge des communes.** Depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État, en 1905, les communes ont la charge des églises, de leur entretien et l'obligation de les garder en état. Depuis dix ans, elles assurent aussi la maîtrise d'ouvrage en cas de travaux. Une charge lourde pour les petites communes aux budgets restreints. « Les chiffres sont impressionnants, avoue le maire de Bodilis qui va bientôt faire face à un chantier de 740.000 €. Mais, une fois les subventions tombées, on est dans les mêmes proportions que pour d'autres équipements communaux ». La solution pour rendre la facture plus digeste : diviser le chantier en tranches et étaler sur plusieurs budgets. À Bodilis, ils planifient sur trois ans. À Locquéolé, où les travaux se terminent (1,5 million d'euros), « on voit le bout du tunnel », plaisante le maire, soulagé de mettre fin à douze ans de travaux, « après

beaucoup d'embûches. Mais, pour une fois dans la commune, le choix de rénover a fait l'unanimité ! ». Pour Thierry Piriou, maire de Pleyber-Christ, la question d'engager les travaux semble ne pas se poser : « L'église est un atout majeur pour le dynamisme des bourgs. La voirie nous coûte plus cher, chaque année ! ».

**4. Le précieux soutien de la Drac.** Les communes ne sont pas seules. Quand l'église est classée ou inscrite aux Monuments historiques, une subvention allant de 25 % à 50 % du coût des travaux est octroyée par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). À laquelle il faut ajouter les financements de la Région et du Département pour atteindre jusqu'à 80 % de subventions. « Sans ce coup de pouce, nous n'aurions pas pu assurer les chantiers », s'accorde l'ensemble des maires. La Drac de Bretagne aide également à la maîtrise d'ouvrage. Mais le travail administratif reste lourd pour les communes. À Saint-Pol-de-Léon, par exemple, une personne est dédiée au suivi du chantier de la cathédrale, dont le budget atteint les trois millions d'euros. « Et ces travaux, ça mobilise de la trésorerie car il faut faire l'avance. Les subventions arrivent, une fois les factures payées », notent quelques maires.

**5. Restaurer, et après ?** « Que faire, une fois l'église rénovée ? Il faut qu'elle soit ventilée, ouverte et visitée », questionne Piotr Candio. La solution : animer l'endroit. Les subventions de la Région et du Département sont d'ailleurs conditionnées à cela.

« Ce n'est pas juste un lieu de culte mais aussi un lieu d'attractivité touristique », assure Nicolas Floch, maire de Saint-Pol-de-Léon où le chantier fait partie intégrante des animations autour de la cathédrale.

À Henvic, où la rénovation de la « Vieille église » a coûté 800.000 €, on imagine un lieu culturel qui deviendrait un point névralgique du bourg. « L'édifice a été désacralisé, indique le maire. C'est une chance finalement... On ne regrette pas ces travaux ».